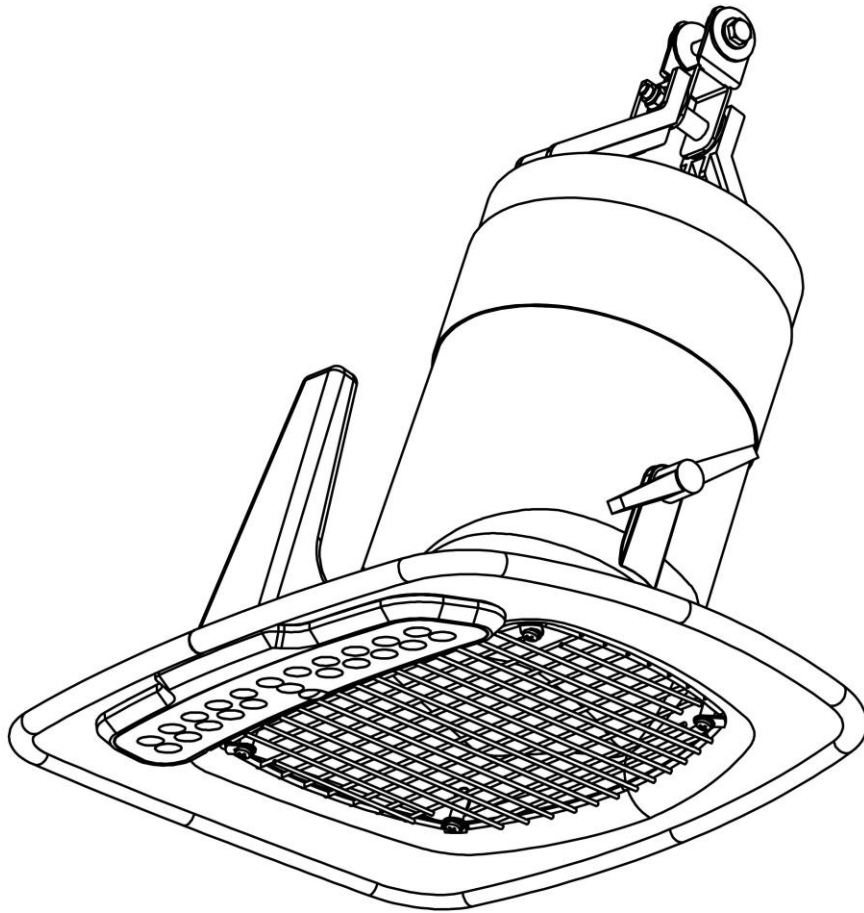




The Hood / The Hood Pro

FR – Notice d'utilisation

1 Généralités	- 6 -
1.1 Introduction.....	- 6 -
1.2 Remarques sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle .-	6 -
1.3 Remarques pour l'exploitant.....	- 6 -
1.4 Mentions légales.....	- 7 -
2 Sécurité.....	- 8 -
2.1 Généralités	- 8 -
2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles	- 8 -
2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant.....	- 9 -
2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service.....	- 9 -
2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage	- 10 -
2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers.....	- 10 -
3 Données produit.....	- 14 -
3.1 Caractéristiques distinctives.....	- 14 -
3.2 Description du fonctionnement.....	- 14 -
3.3 Utilisation conforme	- 17 -
3.4 Utilisation inadaptée raisonnablement prévisible.....	- 17 -
3.5 Marquages et panneaux sur le produit	- 18 -
3.6 Risque résiduel	- 18 -
4 Transport et stockage	- 20 -
4.1 Transport	- 20 -
4.2 Stockage	- 20 -
5 Montage	- 21 -
5.1 Déballage et montage du produit.....	- 21 -
5.1.1 Montage – Produit unité d'éclairage à LED (en option).....	- 25 -
5.2 Montage – Accessoires optionnels.....	- 26 -
5.2.1 Montage de la vanne papillon (en option)	- 26 -
5.2.2 Montage de l'unité d'éclairage à LED (en option)	- 28 -
6 Utilisation.....	- 32 -
6.1 Qualification du personnel de service	- 32 -
6.2 Éléments de commande	- 32 -
6.3 positionnement de la hotte d'aspiration	- 33 -

7 Réparation	- 35 -
7.1 Entretien	- 35 -
7.2 Maintenance	- 36 -
7.3 Maintenance – Remplacement du support à lentilles	- 36 -
7.4 Dépannage	- 38 -
8 Mise au rebut.....	- 40 -
8.1 Plastiques	- 40 -
8.2 Métaux	- 40 -
8.3 Éléments filtrants	- 40 -
9 Pièce jointe.....	- 41 -
9.1 Déclaration d’incorporation UE.....	- 41 -
9.2 UKCA Declaration of Installation	- 42 -
9.3 Caractéristiques techniques	- 43 -
9.4 Pièces de rechange	- 44 -
9.5 Accessoires	- 44 -
9.6 Fiche dimensionnelle.....	- 45 -

1 Généralités

1.1 Introduction

Le présent mode d'emploi est une aide considérable afin d'assurer le maniement correct et sans danger du produit.

Il comprend des consignes importantes afin d'exploiter le produit de manière sûre, conforme et économique. Le respecter aide à éviter toute mise en danger, à réduire les frais de réparations et les temps d'arrêt et à optimiser la fiabilité et la durée de vie du produit. Le présent mode d'emploi doit constamment être disponible et doit être lu et appliqué par toutes les personnes qui se voient confier des travaux sur ou avec le produit.

Cela inclut entre autres :

- l'utilisation et le dépannage pendant le fonctionnement,
- le maintien en bon état (entretien, maintenance),
- le transport,
- le montage,
- la mise au rebut.

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs.

1.2 Remarques sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle

Le présent mode d'emploi doit être traité de manière confidentielle et doit uniquement être accessible aux personnes autorisées. Toute transmission à des tiers est soumise à l'accord écrit préalable du fabricant KEMPER GmbH.

L'ensemble de la documentation est protégé par la loi relative aux droits d'auteur. Toute forme de transmission, de reproduction ou d'utilisation partielle ainsi que la communication de leur contenu sont interdites sans autorisation écrite expresse.

Toute infraction sera passible de poursuites pénales et donnera lieu à une astreinte au versement de dommages et intérêts.

Les droits de propriété industrielle tels que les brevets, les marques ou les dessins et modèles sont la propriété exclusive du fabricant.

1.3 Remarques pour l'exploitant

Le présent mode d'emploi fait partie intégrante du produit.

L'exploitant doit s'assurer que le personnel opérateur en prend connaissance.

En raison des directives nationales concernant la prévention des accidents et la protection environnementale et afin de respecter les instructions opératoires, le présent mode d'emploi doit être complété par l'exploitant, les informations relatives à l'obligation de surveillance et de rapport relatives aux particularités fonctionnelles y compris, par exemple concernant l'organisation du travail, les procédures et le personnel mandaté. Outre le mode d'emploi et les réglementations légales de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il convient également de prendre en compte les règles techniques reconnues relatives au travail sécurisé et conforme.

Sans autorisation préalable du fabricant, l'exploitant n'a pas le droit d'effectuer de modifications, de transformations ou d'installer des éléments complémentaires pouvant entraver la sécurité ! Les pièces de rechange destinées à être utilisées doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant. En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Il ne peut être mandaté qu'un personnel formé ou instruit au fonctionnement, à la maintenance et au transport du produit. Définir clairement les compétences du personnel en charge de la manipulation, de la maintenance et du transport.

1.4 Mentions légales

Toutes les informations contenues dans le présent mode d'emploi ont été rédigées avec le plus grand soin. Sous réserve de modifications techniques, d'erreurs et de fautes d'impression. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect du présent mode d'emploi.

2 Sécurité

2.1 Généralités

Ce produit a été élaboré et conçu selon l'état actuel de la technique et des règles de sécurité technique reconnues. Le fonctionnement du produit peut engendrer des dangers techniques pour l'opérateur ou des dommages sur le produit et d'autres biens matériels, si le produit :

- est utilisé par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisé de manière non conforme et / ou
- est entretenue de manière non conforme.

2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles

⚠ DANGER

Combiné au mot signalétique « Danger », ce symbole indique un danger imminent. Tout non-respect des consignes de sécurité entraîne une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Combiné au mot signalétique « Avertissement », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ ATTENTION

Combiné au mot signalétique « Attention », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner de légères blessures ou des blessures bénignes.

Peut également être utilisé pour avertir de dommages matériels.

REMARQUE

Les remarques générales constituent des informations complémentaires simples n'avertissant pas face aux dommages corporels ou matériels.

1. Les énumérations d'étapes sont indiquées par des chiffres suivis d'un point, le respect de l'ordre indiqué est primordial.
- Les énumérations de pièces sont indiquées par des signes dans une légende ou pour des instructions pour lesquelles suivre l'ordre est

secondaire.

2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent par ex. se référer à la directive de port obligatoire de l'équipement de protection individuelle.

2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service

Avant toute utilisation, l'opérateur du produit doit être instruit par le biais d'informations, de consignes et de formations au maniement du produit et des matériaux et auxiliaires utilisés.

Le produit ne doit être utilisé que dans un état technique irréprochable et de manière conforme, consciente des directives de sécurité et des dangers et en respectant le présent mode d'emploi ! Tous les dysfonctionnements, et en particulier ceux qui pourraient influencer sur la sécurité doivent être immédiatement réparés !

Toute personne mandatée pour la mise en service, l'opération ou la réparation, doit avoir lu et compris ce mode d'emploi. Cela s'applique particulièrement aux personnes n'opérant le produit que de manière occasionnelle.

Le présent mode d'emploi doit impérativement se trouver constamment à proximité du produit.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages et les accidents causés par le non-respect du mode d'emploi.

Il convient de respecter les consignes de prévention des accidents en vigueur ainsi que les autres réglementations reconnues concernant les techniques de sécurité et la médecine du travail.

Clairement définir les compétences pour les différentes activités dans le cadre de la maintenance et de la réparation et les respecter. C'est le seul moyen d'éviter les manipulations incorrectes, notamment en cas de danger.

L'exploitant doit obliger le personnel opérateur et de maintenance à porter les équipements de protection individuelle. Il s'agit plus particulièrement des chaussures de sécurité, des lunettes de protection et des gants.

Ne pas porter de cheveux longs non attachés, des vêtements amples ou des bijoux ! Il y a toujours un risque de rester accroché quelque part ou d'être entraîné ou happé par des pièces mobiles !

Si le produit présente des modifications entravant la sécurité, immédiatement interrompre l'opération, sécuriser la zone et avertir l'incident au service / à la personne compétente !

Seul le personnel fiable et formé est autorisé à travailler avec et sur le produit. Respecter l'âge minimum légal !

Le personnel à former, à instruire ou se trouvant dans le cadre d'une formation générale ne peut œuvrer sur le produit qu'en étant constamment surveillé par une personne expérimentée !

2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage

Les portes de service et de maintenance doivent librement être accessibles en permanence.

Uniquement réaliser les travaux d'équipement, de maintenance et de réparation ainsi que les dépannages après la mise hors circuit du produit.

Toujours resserrer les vis desserrées lors des travaux de maintenance et de réparation ! Dans la mesure où cela est prescrit, serrer à fond les vis prévues à cet effet à l'aide d'une clé dynamométrique.

Avant le début des travaux de maintenance, de réparation ou d'entretien, protéger en particulier les raccords à vis et boulonnages contre les impuretés et produits d'entretien.

Respecter les intervalles réglementaires ou ceux stipulés dans le mode d'emploi pour les contrôles ou inspections récurrents.

Avant de procéder au démontage, marquer les pièces selon leur appartenance.

2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers

⚠ AVERTISSEMENT

Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage !

Ne pas inhaler la poussière de soudage/les fumées de soudage !
D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Les fumées de soudage contiennent des substances pouvant provoquer des cancers !

Le contact de la peau avec des fumées de découpe et de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Seul un personnel spécialisé formé et habilité est autorisé à effectuer les travaux de réparation et de maintenance et ceci, en respectant les consignes de sécurité et les directives de prévention des accidents en vigueur !

Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.

Pendant les travaux de réparation et de maintenance, éviter tout dégagement de particules de poussière nocives afin de garantir qu'aucune personne extérieure à la tâche ne soit blessée.

DANGER

Danger par électrocution !

Les travaux sur l'équipement électrique du produit sont strictement réservés à un électricien ou aux opérateurs instruit sous la direction et la supervision d'un électricien conformément aux consignes spécifiques aux équipements électroniques !

Avant d'ouvrir le produit, débrancher, le cas échéant, la fiche de secteur et ainsi la protéger contre toute remise en marche intempestive.

En cas de panne de l'alimentation électrique du produit, éteindre immédiatement le produit en appuyant sur le bouton-poussoir Marche / Arrêt et débrancher, le cas échéant, la fiche de secteur !

N'utiliser que les fusibles originaux en respectant les intensités de courant prescrites !

Les équipements électriques sur lesquels des travaux de maintenance, d'inspection et de réparation doivent être exécutés, doivent être mis hors tension. Sécuriser de tout redémarrage intempestif ou autonome les équipements ayant servi à l'activation. Vérifier tout d'abord que les équipements électriques déconnectés sont hors tension puis isoler les équipements sous tension environnant. Veillez lors de réparations que les caractéristiques de construction ne soient pas modifiées de façon à en diminuer la sécurité.

Régulièrement s'assurer que les câbles ne sont pas endommagés et les remplacer si nécessaire.



**CAUTION: Automatically Operated Device –
To Reduce The Risk Of Injury Disconnect From
Power Supply Before Servicing.**

**WARNING: To Reduce The Risk Of Electric Shock,
Do Not Expose to Water or Rain.**

**ATTENTION: Appareil fonctionnant automatiquement
– afin de réduire les risques de blessure, débrancher
l'alimentation électrique de procéder à l'entretien.**

**AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque de choc
électrique, ne pas exposer à l'eau ou à la pluie.**

⚠ ATTENTION

Danger pour la santé émanant du bruit !

Le produit peut produire du bruit. Pour de plus amples informations, se reporter aux données techniques. Combiné à d'autres machines et / ou provoqué par les conditions locales, une haute pression acoustique peut être générée sur le site de localisation du produit. Dans ce cas, l'exploitant doit équiper le personnel d'équipements de protection adaptés.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger en cas d'éblouissement

Pendant l'usinage de pièces très réfléchissantes, l'éclairage intégré du produit peut provoquer un éblouissement des yeux.

Cela peut provoquer des troubles de la vision temporaires et engendrer ainsi un risque d'erreur de manipulation ou un danger de blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Avertissement, effet stroboscopique

En raison de sa conception, un effet stroboscopique peut se produire en présence de certaines conditions d'éclairage ou en combinaison avec d'autres sources lumineuses. Cet effet peut donner l'impression que des pièces de machines en rotation ou en mouvement sont à l'arrêt, pouvant ainsi engendrer un danger d'accident considérable.

Veuillez donc vous assurer que l'espace de travail soit également éclairé de manière homogène et suffisante et par un éclairage général approprié.

ATTENTION**Remarque : l'éclairage n'est pas une source lumineuse principale**

L'éclairage intégré du produit sert exclusivement à éclairer ponctuellement la zone de travail.

Une utilisation comme seul éclairage du poste de travail n'est pas autorisée.

Pour garantir un environnement de travail sûr, un éclairage général homogène supplémentaire conforme aux spécifications sur le lieu de travail est requis.

3 Données produit

3.1 Caractéristiques distinctives

Le produit est fabriqué en deux variantes :

- **Produit sans carte de commande / sans unité d'éclairage à LED**
- **Produit avec carte de commande et avec unité d'éclairage à LED**

REMARQUE

De l'extérieur, les différentes variantes du produit sont identiques.

3.2 Description du fonctionnement

Le produit a été conçu en vue de l'aspiration des fumées de soudage dégagées pendant le soudage de matériaux métalliques.

Pour garantir une aspiration efficace, le produit doit être approché manuellement de la source des fumées de soudage.

La hotte d'aspiration capte les fumées de soudage directement à la source et les achemine vers l'unité filtrante via un système d'aspiration. Les substances nocives pour la santé telles que les particules fines et les oxydes métalliques sont éliminées de l'air.

La hotte contribue au respect des valeurs limites légales et protège les employés contre l'inhalation de substances nocives. Elle contribue ainsi à garantir un environnement de travail propre et sûr.

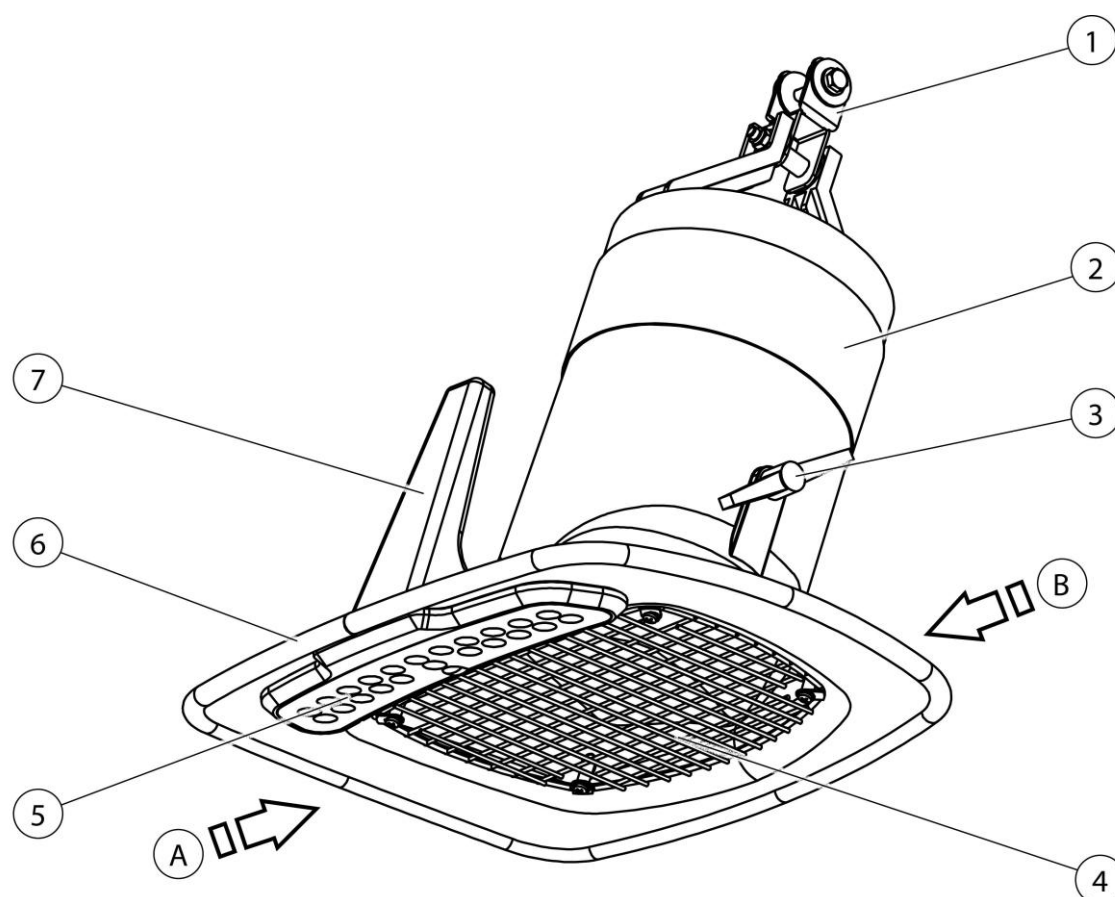


Fig. 1 : description du fonctionnement

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Connecteur en croix	5	Unité d'éclairage à LED
2	Manchon en caoutchouc	6	Profilé en caoutchouc protection antichoc
3	Poignée tournante – vanne papillon	7	Poignée / poignée de guidage
4	Grille de protection		

Tabl. 1 : Description du fonctionnement

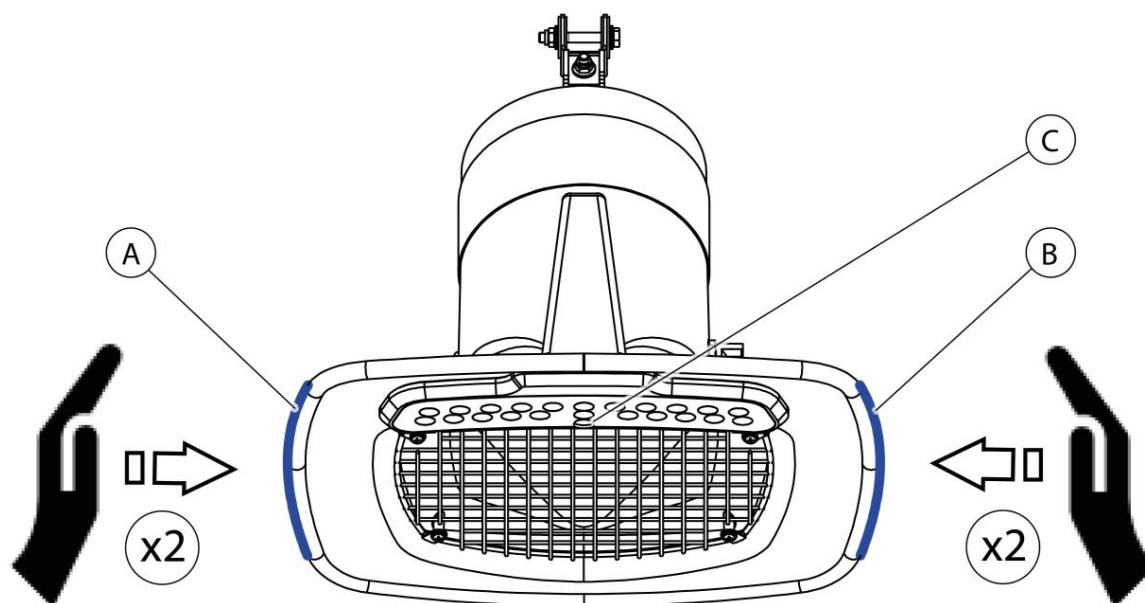


Fig. 2 : description du fonctionnement

Pos.	Désignation	Fonction
A	Surface à effleurer (à effleurer deux fois)	Allume / éteint l'unité d'éclairage
B	Surface à effleurer (à effleurer deux fois)	Allume / éteint l'appareil d'aspiration raccordé
C	LED d'état	Signalise l'état de fonctionnement voir chapitre : Éléments de commande et dépannage

Tabl. 2 : Description du fonctionnement

3.3 Utilisation conforme

Le produit est conçu pour aspirer les fumées de soudure électriques au niveau de leur formation. De manière générale, le produit peut être employé pour tous les modes opératoires au cours desquels des fumées de soudage sont produites. Il convient cependant de veiller à ce qu'aucune « gerbe d'étincelles » soit aspirer dans le produit, par exemple par le biais d'une procédure de ponçage.

Il est strictement interdit d'utiliser le produit dans un environnement explosif ou dans le but d'aspirer des atmosphères explosives.

Il n'est pas conçu pour aspirer les vapeurs acides et alcalines.

Les dimensions et autres données relatives au produit sont répertoriées dans les données techniques. Il convient de les respecter.

REMARQUE

Observer et impérativement respecter les informations dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».

L'utilisation conforme implique également le respect des remarques à propos de :

- la sécurité,
 - l'utilisation et de la commande,
 - l'entretien et de la maintenance,
- décrites dans le présent mode d'emploi.

Toute autre utilisation ou toute utilisation dépassant ce cadre est réputée non conforme. L'exploitant assume l'intégralité de la responsabilité pour les dommages en résultant. Cela s'applique également aux modifications arbitraires du produit.

3.4 Utilisation inadaptée raisonnablement prévisible

En respectant les clauses d'utilisation conforme, il est impossible de prévoir une mauvaise utilisation de ce produit pouvant entraîner des situations dangereuses incluant des blessures corporelles.

Une exploitation du produit dans des zones industrielles dans lesquelles il convient de satisfaire à des exigences en matière de protection antidéflagrante est interdite.

De même, l'utilisation est interdite pour :

1. les procédés, qui ne sont pas mentionnés dans l'utilisation conforme et au cours desquels l'air aspiré :

- contient des étincelles, par exemple issues de procédés de ponçage qui, en raison de leur taille et de leur nombre, peuvent détériorer le milieu filtrant, voire même un incendie ;
 - contient des liquides et une contamination consécutive du flux d'air avec des vapeurs d'aérosol ou des vapeurs oléagineuses ;
 - contient des poussières facilement inflammables, combustibles et / ou des substances, qui peuvent former des atmosphères ou mélanges explosifs ;
 - contient des poussières agressives ou abrasives pouvant endommager le produit et les éléments filtrants employés ;
 - contient des substances ou fractions de substances organiques toxiques libérés lors de la séparation du matériau.
2. les emplacements en plein air où le produit est exposé aux intempéries car l'installation du produit est uniquement autorisée dans les bâtiments fermés.
- Si une variante du produit prévue pour une installation en plein air est disponible le cas échéant, celle-ci peut être installée à l'extérieur.
- Veuillez noter qu'une installation en plein air peut nécessiter des accessoires supplémentaires.

3.5 Marquages et panneaux sur le produit

Différents marquages et panneaux sont apposés au produit. En cas de dommage ou de suppression de ces derniers, les remplacer immédiatement par de nouveaux situés au même emplacement.

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent référer par ex. à la directive de port de l'équipement de protection personnel.

Dans le pays d'utilisation, il est possible de demander au fabricant les consignes de sécurité et pictogrammes supplémentaires requis conformément à la législation en vigueur.

3.6 Risque résiduel

Malgré les mesures constructives prises pour réduire les risques et le respect des normes applicables, notamment les normes DIN EN ISO 12100 et DIN EN ISO 21904-1, l'utilisation du produit comporte toujours des risques résiduels.

Ces risques résiduels découlent des propriétés inhérentes au processus de captage et de séparation des fumées de soudage et ne peuvent être totalement exclus, même en cas d'utilisation conforme.

Toutes les personnes travaillant sur ou avec le produit doivent connaître ce risque résiduel et se plier aux directives, lesquels empêchent que ces risques résiduels provoquent des accidents ou des dommages.

Les risques résiduels suivants subsistent :

- **Émissions résiduelles de fumées de soudage :** Il n'est techniquement pas possible de capter intégralement tous les fumées et gaz générés lors du soudage. Cela peut entraîner une exposition résiduelle à des substances nocives pour la santé.
- **Danger pour la santé en cas de captage insuffisant :** En cas de captage inadapté (positionnement de la hotte d'aspiration) ou d'un débit d'air insuffisant, l'efficacité de l'aspiration peut être réduite.
- **Danger en cas de défauts de l'installation :** En cas de panne ou de baisse de puissance de l'installation, la pollution peut augmenter sans que l'on s'en aperçoive.
- **Dégagement de substances dangereuses lors de travaux d'entretien :** Lors de la manipulation des éléments filtrants, les polluants accumulés peuvent se dégager.
- **Risque d'incendie dû à des étincelles ou à des particules très chaudes :** L'aspiration d'étincelles ou de particules incandescentes peut provoquer un incendie dans le système de filtration.

Ces risques résiduels doivent être pris en compte par l'exploitant dans le cadre de l'évaluation des risques.

▲ AVERTISSEMENT

Risque de lésions graves des organes et des voies respiratoires ! – Porter une protection respiratoire de la classe FFP2 ou d'une classe supérieure.

Tout contact de la peau avec la poussière de soudage, de meulage ou de tronçonnage peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles. – Porter des vêtements de protection.

Pendant les travaux de réglage ou d'équipement, il peut s'avérer nécessaire de démonter les dispositifs de protection sur site. Cela génère différents risques résiduels et dangers potentiels, dont les opérateurs doivent être conscient.

Ne procéder à l'usinage de métaux et de pièces que si le produit est raccordé à un système d'aspiration correctement dimensionné / réglé.

4 Transport et stockage

4.1 Transport

REMARQUE

Le produit :

- doit uniquement être transporté dans son emballage d'origine.
 - ne doit pas tomber.
 - être protégé contre l'humidité.
-

4.2 Stockage

Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine à un emplacement sec et propre à une température ambiante comprise entre -20 °C et +50 °C. L'emballage ne doit pas être surchargé avec d'autres objets.

5 Montage

5.1 Déballage et montage du produit

ATTENTION

L'exploitant du produit doit uniquement confier le montage autonome au personnel spécialisé.

REMARQUE

Le bras d'aspiration ou la structure porteuse doit être entièrement monté afin de permettre le montage de la hotte d'aspiration.

Le câblage optionnel indispensable doit être préparé jusqu'à la hotte d'aspiration.

Le bras d'aspiration n'est pas compris dans l'étendue de la livraison de ce produit.

REMARQUE

Pendant le montage des produits rapportés éventuellement disponibles, observer les modes d'emploi joints.

Monter le produit en procédant comme suit :

1. Ouvrir l'emballage du produit et retirer le produit ainsi que ses accessoires.

⚠ ATTENTION

Attention, danger de détérioration !

Attention pendant l'ouverture à l'aide d'objets tranchants ! Ne pas couper profondément !

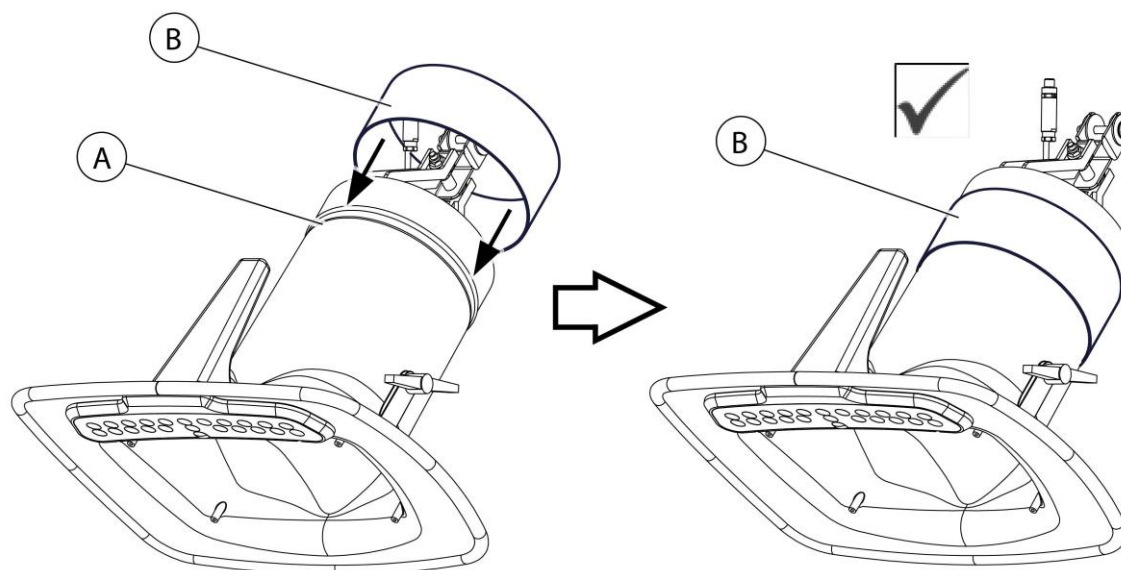


Fig. 3 : Montage – anneau en caoutchouc

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
A	Couronne rotative (fente d'air)	B	Anneau en caoutchouc (manchette)

Tabl. 3 : Montage -- anneau en caoutchouc

2. Avant de commencer le montage, placer l'anneau en caoutchouc joint (pos. B) sur la couronne rotative (pos. A) du produit, comme montré sur la figure.

ATTENTION

L'anneau en caoutchouc sert à étanchéifier la fente d'air au niveau de la couronne rotative et empêche l'aspiration d'air extérieur.

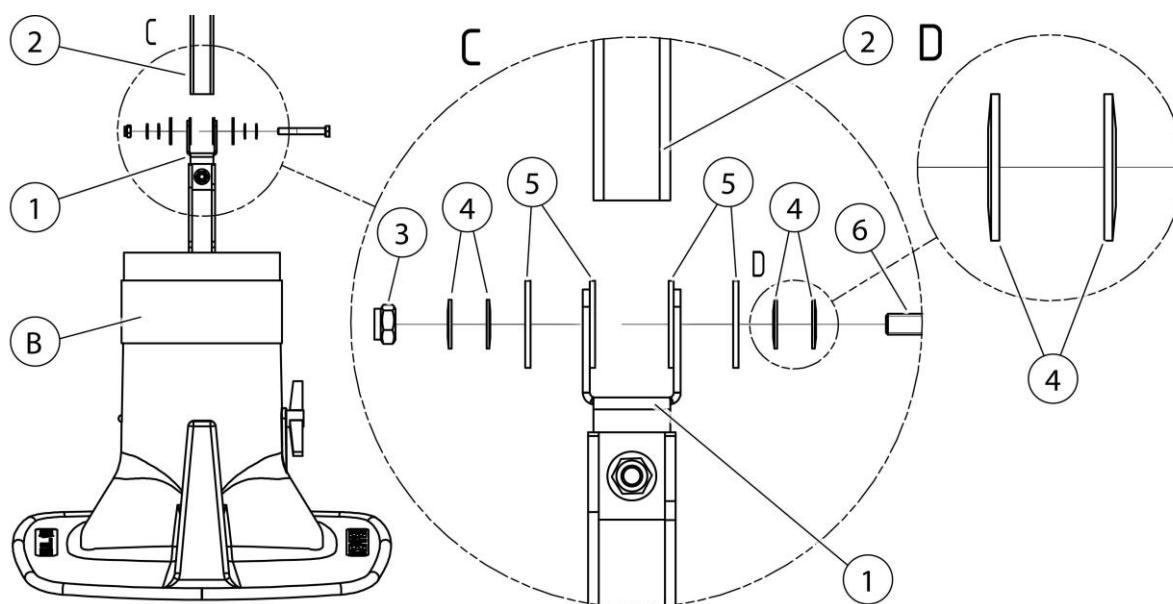


Fig. 4 : Montage – montage du produit avec la structure porteuse

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Connecteur en croix du produit	4	Rondelle Belleville élastique (4 pc.)
2	Structure porteuse en tube carré	5	Disque de frein (4 pc.)
3	Écrou hexagonal	6	Vis hexagonale

Tabl. 4 : Positions sur le produit

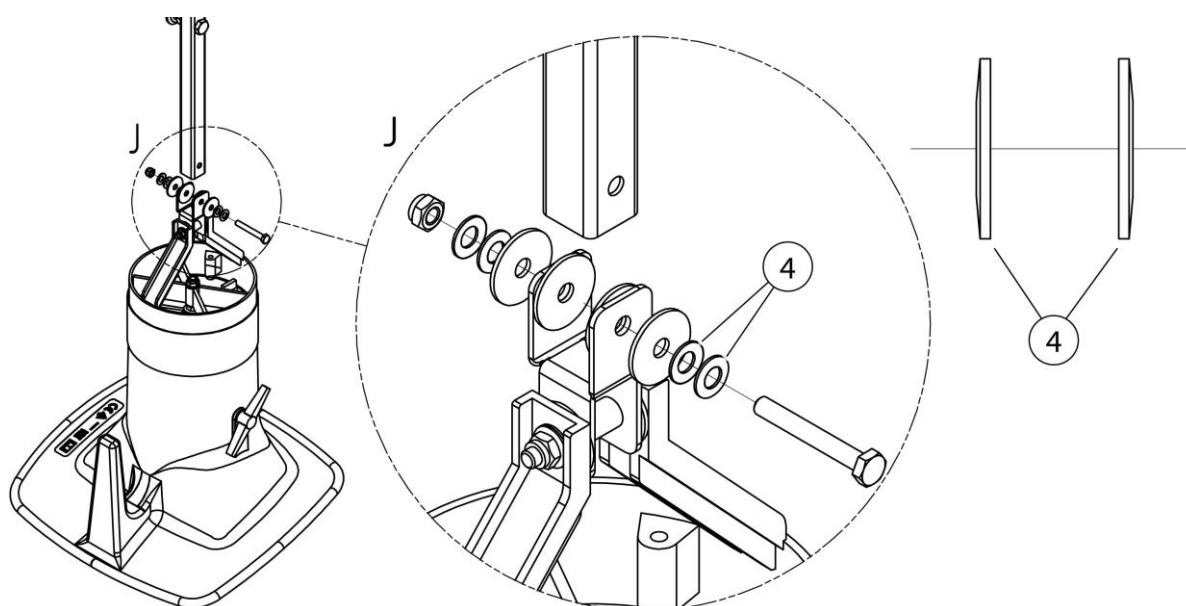


Fig. 5 : Montage – montage du produit avec la structure porteuse

3. Relier le connecteur en croix (pos. 1) de la hotte au tube carré de la structure porteuse (pos. 2). Veiller à un montage des disques de frein (pos. 5) et des rondelles Belleville élastiques (pos. 4) conformément aux indications sur la figure.

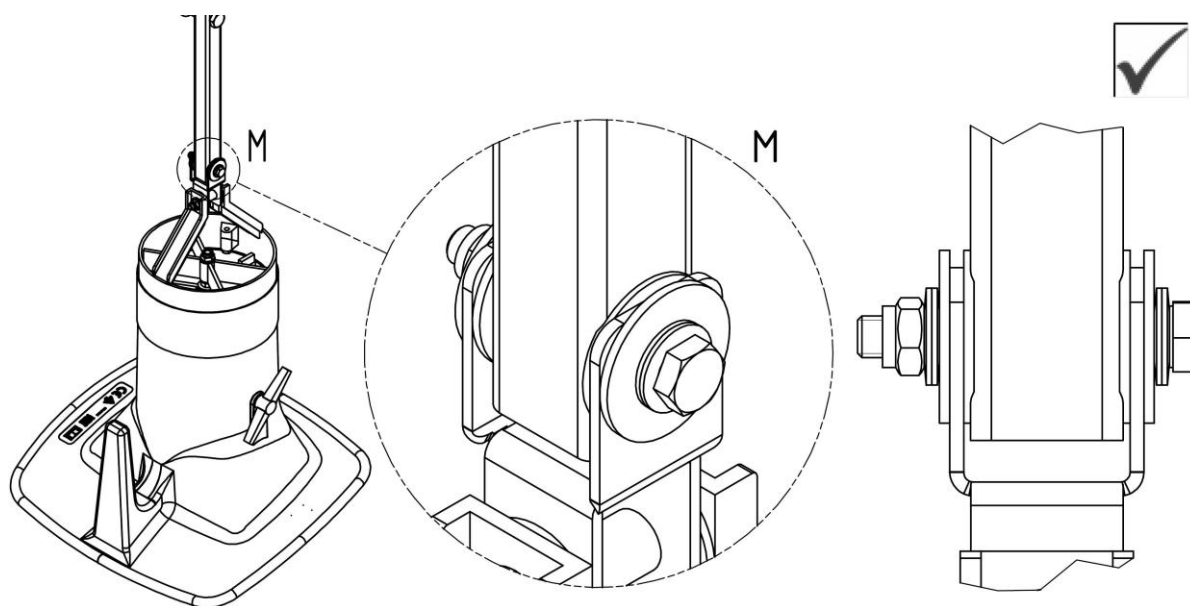


Fig. 6 : Montage – montage du produit avec la structure porteuse

5.1.1 Montage – Produit unité d'éclairage à LED (en option)

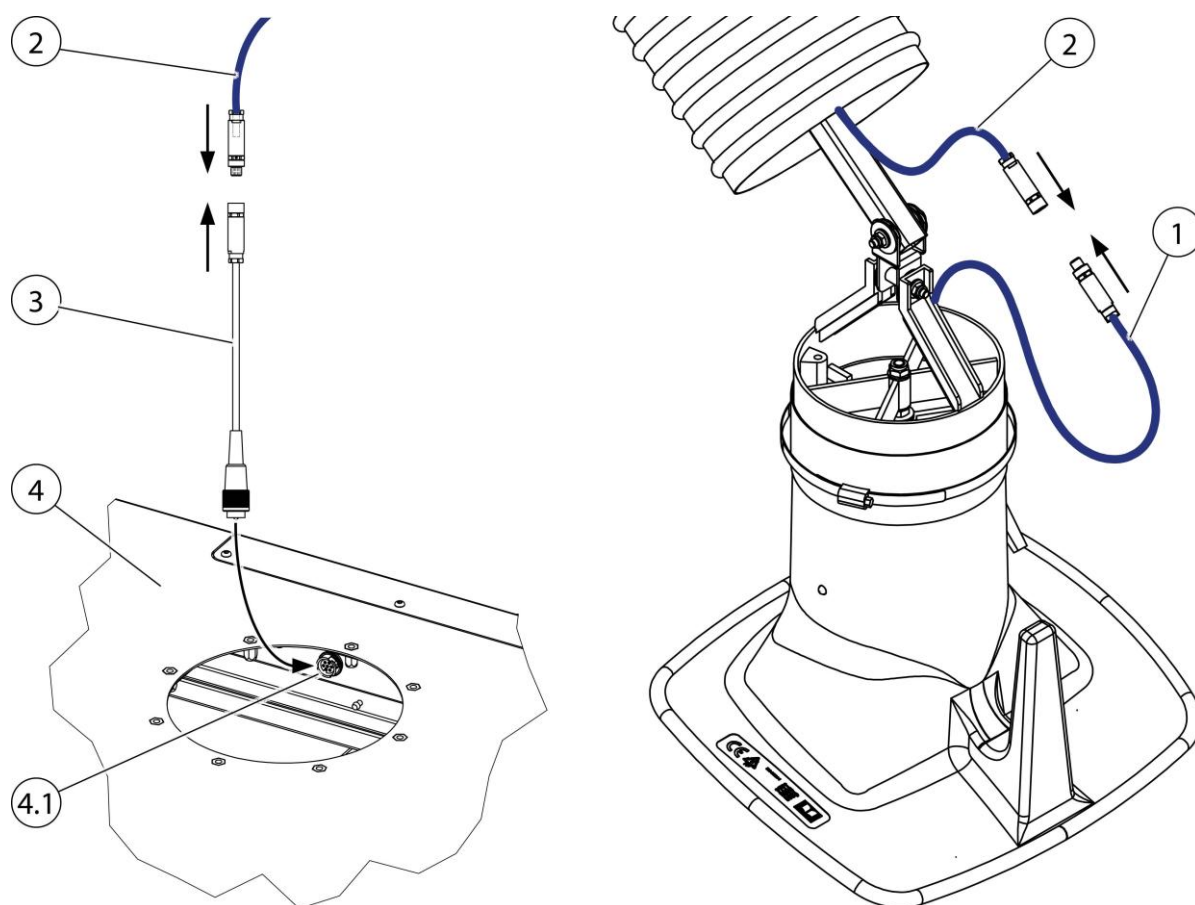


Fig. 7 : Montage – produit avec carte de commande et éclairage

Pos.	Désignation	Remarque
1	Câble de raccordement du produit avec fiche M8	
2	Longueur du jeu de câbles : 5,0 m / 10,0 m / 15,0 m (en option)	Au choix en fonction de la longueur du bras d'aspiration (voir chapitre Pièces de rechange et accessoires)
3	Câble adaptateur	Adaptateur en vue du raccordement à l'appareil d'aspiration et au jeu de câbles
4	Appareil d'aspiration	Représentation non contractuelle
4.1	Prise de raccordement	Représentation non contractuelle

Tabl. 5 : Montage – raccordement carte de commande

REMARQUE

Poser le câble conformément aux indications sur la figure, le brancher et le fixer à l'aide de l'écrou mobile.

Pendant la pose, veiller à ce que les câbles ne soient pas écrasés ni soumis à une traction.

5.2 Montage – Accessoires optionnels

5.2.1 Montage de la vanne papillon (en option)

Pour le montage de la vanne papillon, procéder comme suit :

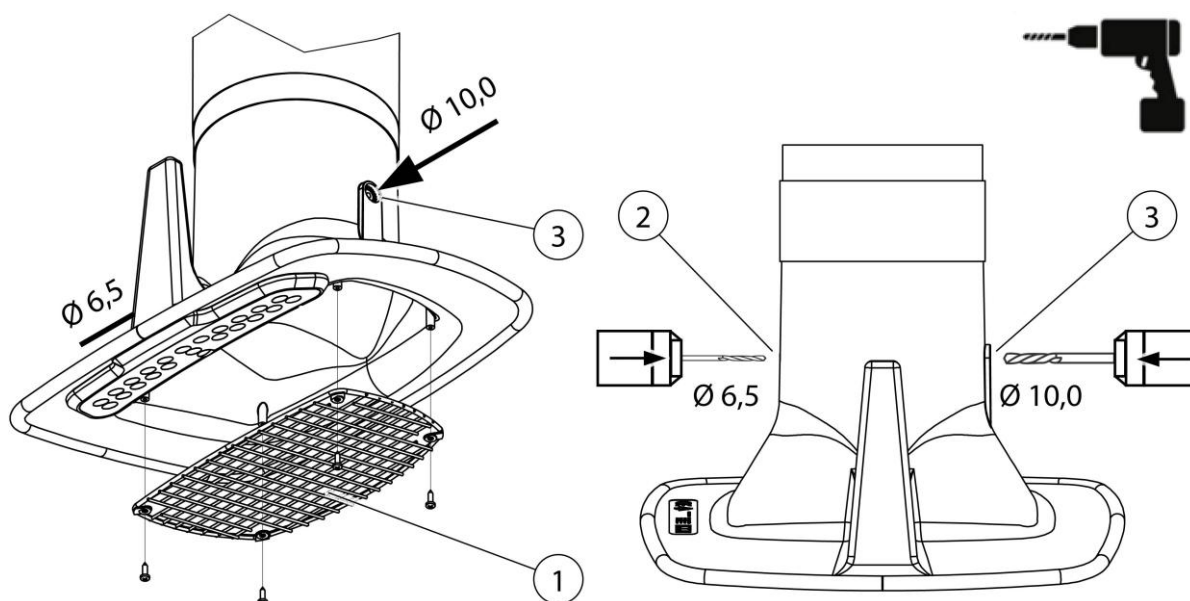


Fig. 8 : montage – préparation de la hotte d'aspiration

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Grille de protection	3	Trou de guidage Ø 10,0 mm
2	Trou de guidage Ø 6,5 mm		

Tabl. 6 : montage – préparation de la hotte d'aspiration

1. Préparer la vanne papillon. (Voir également chapitre Pièces de rechange et accessoires)
2. Démontez la grille de protection (pos. 1).
3. Percer les trous nécessaires conformément aux indications sur la figure :
percer le trou de guidage (pos. 2) = Ø 6,5 mm
Percer le trou de guidage (pos. 3) = Ø 10,0 mm

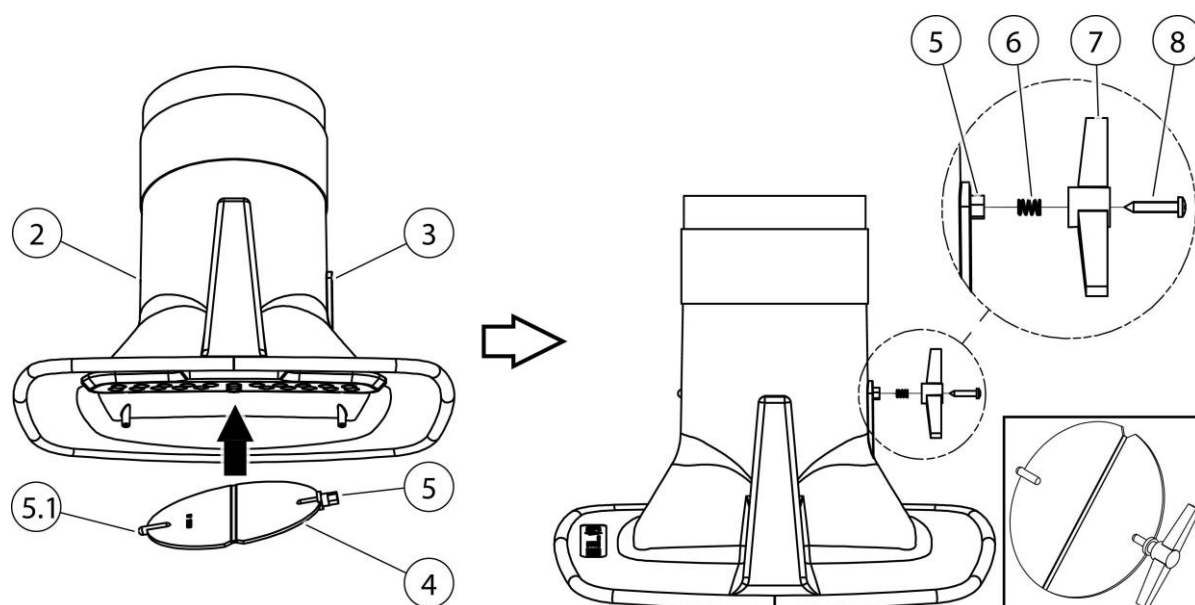


Fig. 9 : montage – montage de la vanne papillon

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
2	Trou de guidage Ø 6,5 mm	5.1	Boulon de guidage – vanne papillon
3	Trou de guidage Ø 10,0 mm	6	Ressort hélicoïdal
4	Vanne papillon	7	Poignée tournante
5	Boulon de guidage à six pans – vanne papillon	8	Vis – empreinte cruciforme

Tabl. 7 : montage – montage de la vanne papillon

4. Insérer la vanne papillon dans la hotte. À cet effet, insérer d'abord le boulon de guidage à six pans (pos. 5) dans le trou de guidage (pos. 3).
5. Insérer ensuite la vanne papillon dans la hotte en exerçant une légère pression et en le pliant afin que le boulon de guidage (pos. 5.1) s'enclenche dans le trou de guidage (pos. 2).
6. Visser la poignée tournante (pos. 7) conformément aux indications sur la figure avec la vanne papillon (pos. 5). Pendant le vissage, être attentif aux (pos. 5, 6, 7 et 8).

REMARQUE

Pendant le vissage, veiller à ce que la poignée tournante soit vissée parallèlement et dans l'alignement de la vanne papillon.

5.2.2 Montage de l'unité d'éclairage à LED (en option)

Procéder comme suit au montage de l'unité d'éclairage à LED :

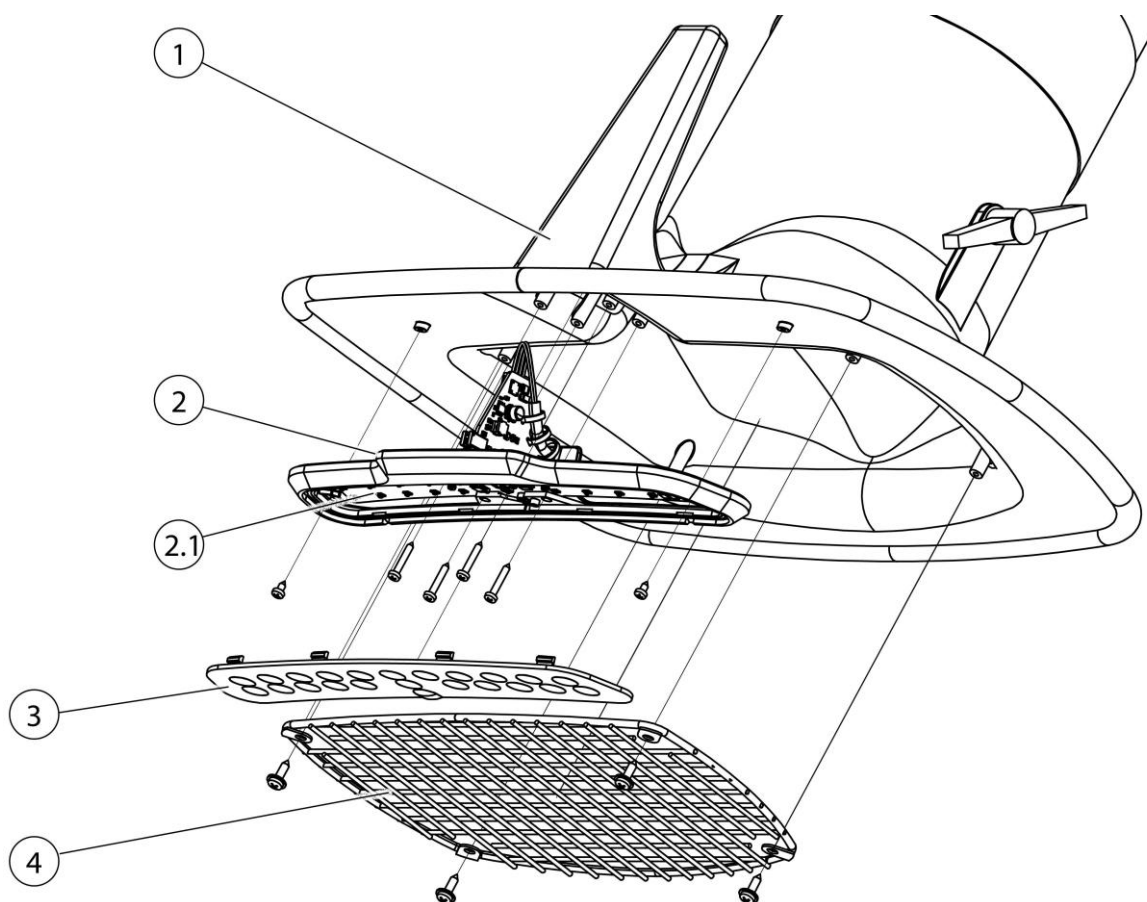


Fig. 10 : montage – unité d'éclairage à LED

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Hotte d'aspiration	3	Support à lentilles
2	Unité d'éclairage à LED/ cadre de montage	4	Grille de protection
2.1	Carte à LED		

Tabl. 8 : montage – unité d'éclairage à LED

1. Préparer l'unité d'éclairage à LED (voir également chapitre Pièces de rechange et accessoires)
2. Démonter la grille de protection (pos. 4).
3. Démonter le support à lentilles (pos. 3). (Voir également chapitre Maintenance – Remplacement du support à lentilles)
4. Démonter l'unité d'éclairage à LED / le cadre de montage. À cet effet, dévisser les six vis de fixation.
5. Monter la nouvelle unité d'éclairage à LED (pos. 2) et la fixer à nouveau à l'aide des six vis de fixation.

ATTENTION

Visser avec précaution les deux vis courtes extérieures avec un couple faible jusqu'à ce que la surface d'étanchéité soit en contact.

⚠ ATTENTION

Attention – Risque de détérioration de la carte à LED !

La carte à LED et les LED qui y sont installées sont sensibles aux contraintes mécaniques et aux décharges électrostatiques.

Éviter tout contact avec les composants de la carte.

6. Mettre en place le support à lentilles (pos. 3). À cet effet, insérer le support à lentilles dans l'unité d'éclairage à LED, puis appuyer tout autour jusqu'à ce que tous les ergots s'enclenchent de manière audible.

Pose du câble :

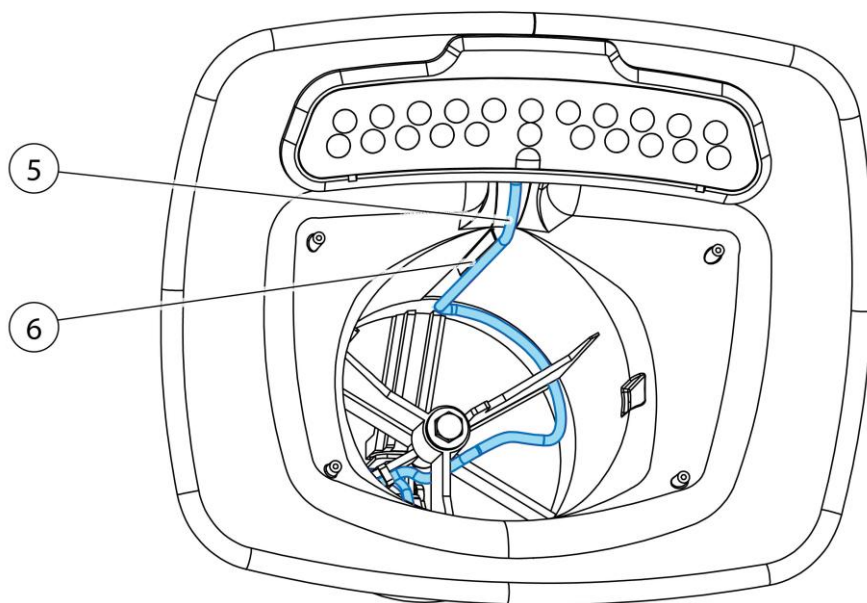


Fig. 11 : montage – pose du câble

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
5	Câble de raccordement	6	Guide-câble

Tabl. 9 : montage – pose du câble

- Insérer le câble de raccordement (pos. 5) dans le guide-câble conformément aux indications sur la figure.

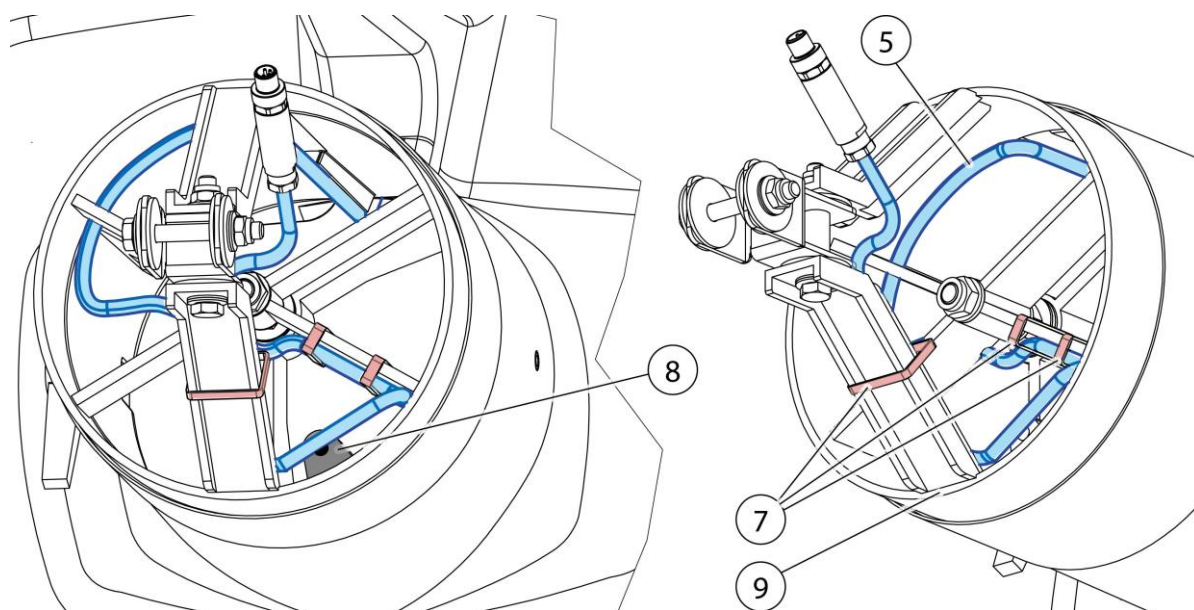


Fig. 12 : montage – pose du câble

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
5	Câble de raccordement	8	Butée – couronne rotative
7	Attache-câbles	9	Couronne rotative

Tabl. 10 : montage. Pose du câble

8. Poser le câble de raccordement (pos. 5) dans la couronne rotative (pos. 9) en formant une grande boucle conformément aux indications sur la figure.
9. Fixer le câble (pos. 5) à l'aide des attache-câbles fournis (pos. 7).

ATTENTION

Risque de détérioration du câble de raccordement !

Pendant la pose dans la couronne rotative, veiller à ne pas écraser le câble et à ne pas non plus le soumettre à une traction.

Tourner la couronne rotative sur toute l'amplitude de mouvement (env. 330°) et vérifier que le câble n'est pas soumis à des contraintes par écrasement ou traction.

REMARQUE

Pendant le montage des pièces rapportées disponibles, suivre les modes d'emploi fournis.

6 Utilisation

Toute personne en charge de l'utilisation, de la maintenance et de la réparation du produit doit avoir lu et compris le présent mode d'emploi ainsi que les modes d'emploi d'éventuels produits rapportés et accessoires.

6.1 Qualification du personnel de service

Pour opérer le produit de manière autonome, l'exploitant n'est autorisé à mandater que des personnes habituées à ce genre de tâches.

Il est entendu que lors de ces travaux, les personnes concernées ont reçu des instructions par rapport à la tâche et qu'elles ont compris le mode d'emploi ainsi que les instructions de fonctionnement pertinentes.

Il est recommandé de ne confier l'utilisation du produit qu'au personnel dûment formé ou instruit.

C'est le seul moyen de faire travailler tous les collaborateurs en sécurité et en ayant conscience du danger.

6.2 Éléments de commande

La variante du produit avec carte de commande et unité d'éclairage à LED est équipée de capteurs de choc et d'accélération intégrés, qui réagissent à un double effleurement et exécutent des fonctions de commutation.

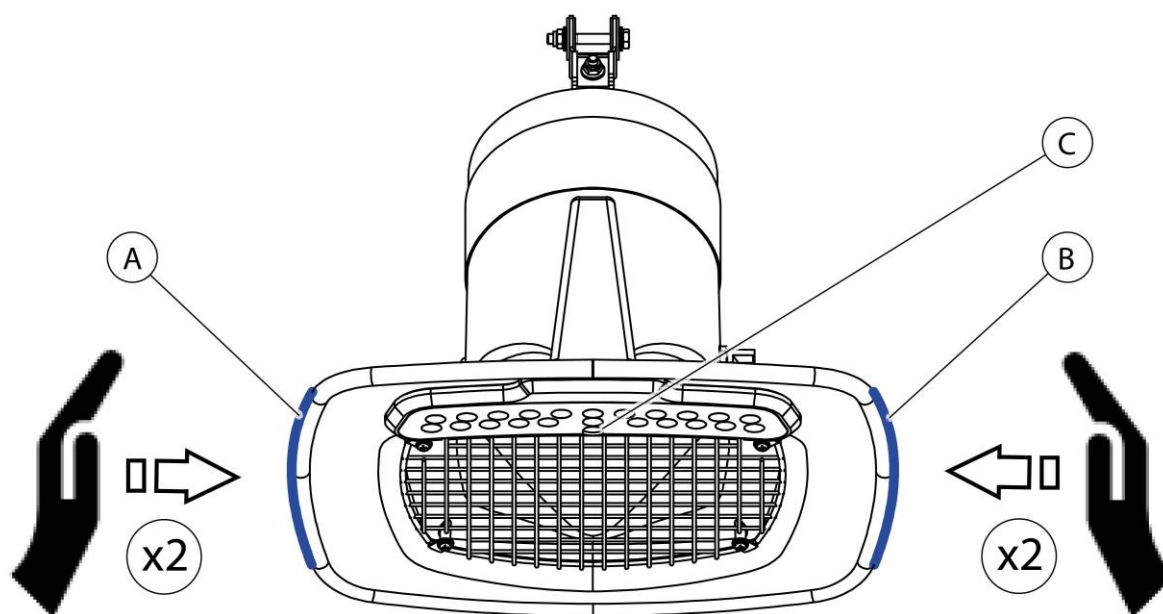


Fig. 13 : éléments de commande

Pos.	Désignation	Fonction
A	Surface à effleurer (à effleurer deux fois)	Allume / éteint l'unité d'éclairage

B	Surface à effleurer (à effleurer deux fois)	Allume / éteint l'appareil d'aspiration raccordé
C	LED d'état	Signalise l'état de fonctionnement voir chapitre : Dépannage

Tabl. 11 : éléments de commande

Codes clignotants de la LED d'état – fonctionnement normal

Code clignotant	Couleur de clignotement	Fonction
1 fois par 2 secondes	Vert	Le produit est opérationnel
1 fois par seconde	Magenta	Unité d'éclairage allumée
2 fois par seconde	Magenta	Appareil d'aspiration allumé
Allumage permanent	Magenta	Unité d'éclairage et appareil d'aspiration allumés
Allumage bref	Bleu	Utilisation – détection d'un double effleurement

Tabl. 12 : LED d'état – codes clignotants

REMARQUE

Pour de plus amples informations à propos des codes clignotants des LED, voir chapitre Dépannage

6.3 positionnement de la hotte d'aspiration

Le bras d'aspiration ou la hotte d'aspiration sont conçus de manière à pouvoir facilement être réglés et déplacés avec une main. De même, la hotte d'aspiration conserve sa position réglée d'elle-même. En outre, la hotte d'aspiration et le bras d'aspiration sont orientables à 360°, ce qui permet de les régler dans pratiquement n'importe quelle position. Pour une aspiration suffisante des fumées de soudage, il est important que la hotte d'aspiration soit toujours positionnée correctement. La figure suivante vous montre la bonne position.

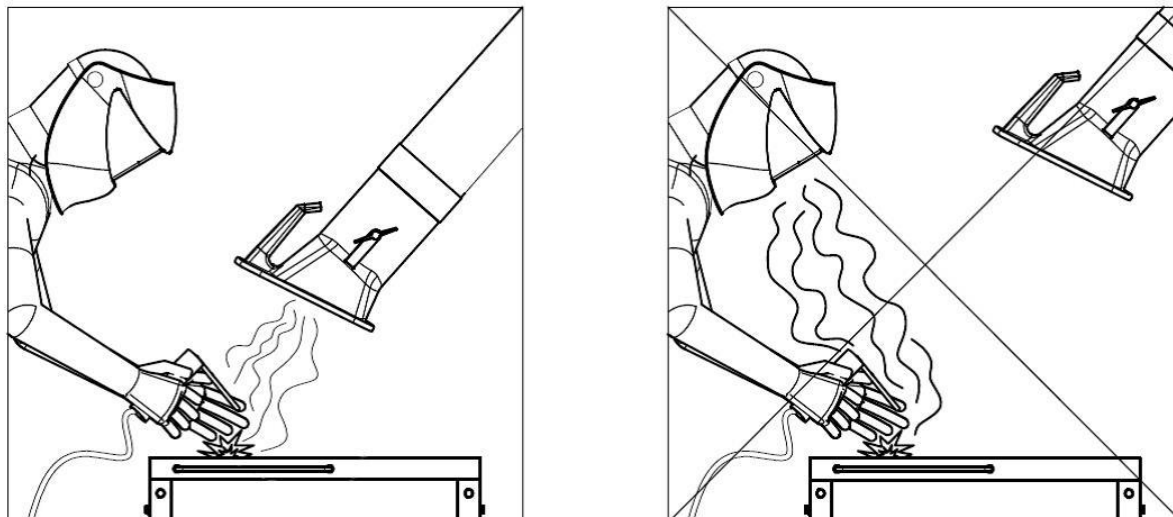


Fig. 14 : positionnement de la hotte d'aspiration

- Positionnez le bras d'aspiration en veillant à ce que la hotte d'aspiration inclinée se trouve env. 25 cm au-dessus de la soudure.
- La hotte d'aspiration doit être positionnée de manière à pouvoir aspirer les fumées de soudage en toute sécurité en tenant compte du déplacement des fumées de soudage lié aux conditions thermiques et de la portée d'aspiration des fumées de soudage.
- Déplacez toujours la hotte d'aspiration au-dessus de la soudure respective.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de positionnement incorrect de la hotte d'aspiration ou de puissance d'aspiration insuffisante, une aspiration suffisante de l'air contenant des substances nocives n'est pas garantie. Les opérateurs peuvent ainsi inhaler des substances dangereuses, qui peuvent être à l'origine de troubles de la santé !

7 Réparation

Les prescriptions décrites dans ce chapitre doivent être considérées comme des exigences minimales. En fonction des conditions de service, des directives complémentaires peuvent s'avérer nécessaire afin de conserver le produit dans un état optimal.

Les travaux de maintenance et de réparations décrits dans ce chapitre sont strictement réservés au personnel de l'exploitant formé aux réparations.

Les pièces de rechange requises en vue du fonctionnement doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant.

En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Veiller à une mise au rebut sûre et écologique des consommables ainsi que des pièces remplacées.

Pendant les travaux d'entretien, observer les consignes de sécurité stipulées dans le présent mode d'emploi.

7.1 Entretien

L'entretien du produit se limite en grande partie au nettoyage de toutes les surfaces du produit ainsi que, le cas échéant, au contrôle des éléments filtrants.

Tenir compte des avertissements indiqués au chapitre « Consignes de sécurité relatives à l'entretien et au dépannage ».

REMARQUE

Ne pas nettoyer le produit à l'air comprimé ! Cela peut disperser des particules de poussière et / ou de saletés dans l'air ambiant.

Un entretien approprié aide à conserver à long terme le produit dans un état fonctionnel.

Pour l'entretien et le nettoyage optimal des surfaces thermolaquées, tenir compte des points suivants :

- Nettoyer soigneusement le produit une fois par mois ou selon les besoins.
- Nettoyer les surfaces extérieures du produit à l'aide d'un aspirateur industriel approprié de la classe de poussière H ou à l'aide de chiffons doux humides/ouate industrielle.
- En cas de salissures tenaces, utiliser des nettoyants ménagers courants. Éviter de frotter fortement.
- Ne pas utiliser de produits abrasifs pouvant causer des rayures.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage acides ou fortement alcalins.

- Ne pas utiliser de solvants organiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des hydrocarbures ou des substances similaires.

7.2 Maintenance

Le fonctionnement sécurisé du produit est influencé par un contrôle et une maintenances réguliers, à réitérer au moins une fois par mois.

Prendre en compte les avertissements relatifs à la réparation répertoriés dans le chapitre « Sécurité ».

⚠ AVERTISSEMENT

Avertissement face aux graves blessures corporelles.

En cas de comportement inapproprié, les opérateurs encourent de graves blessures corporelles, à savoir un risque d'écrasement, de sectionnement de doigts ou de main causé par les mouvements incontrôlés de certains éléments de la machine.

Seul un personnel spécialisé formé et habilité est autorisé à effectuer les travaux de réparation et de maintenance et ceci, en respectant les consignes de sécurité et les directives de prévention des accidents en vigueur !

Les travaux de maintenance et de réparation ainsi que les recherches de pannes doivent uniquement être effectués après avoir éteint l'installation.

7.3 Maintenance – Remplacement du support à lentilles

Procéder au remplacement du support à lentilles comme suit :

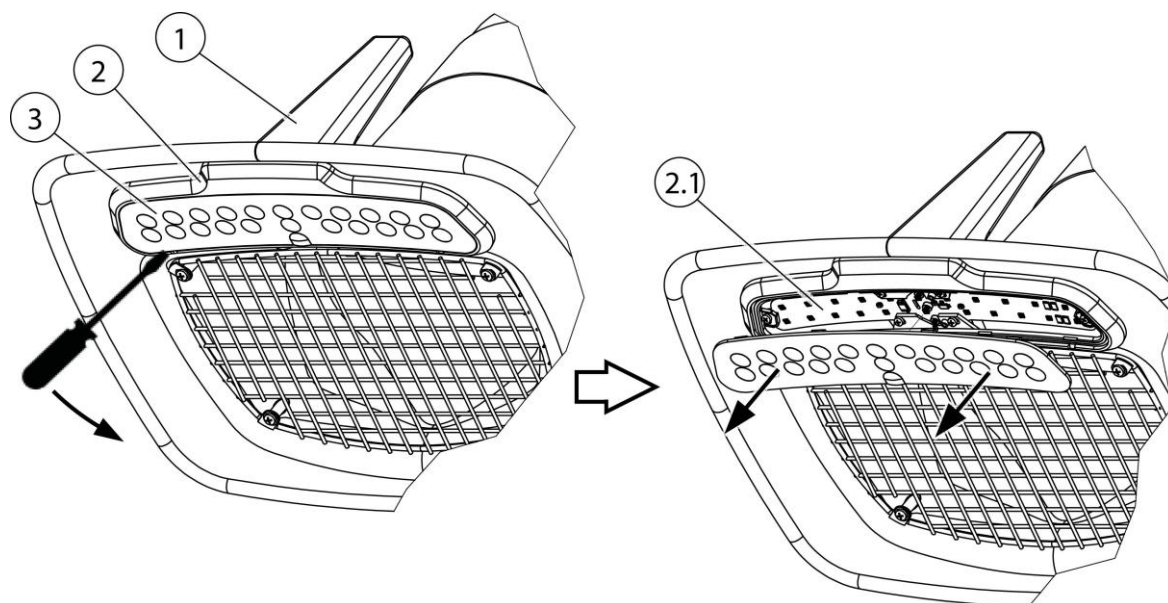


Fig. 15 : maintenance – remplacement du support à lentilles

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Hotte d'aspiration	2.1	Carte à LED
2	Unité d'éclairage à LED	3	Support à lentilles

Tabl. 13 : maintenance – remplacement du support à lentilles

1. Préparer un nouveau support à lentilles (pos. 3).
2. Démontez le support à lentilles défectueux. À cet effet, placez un outil à levier approprié entre l'unité d'éclairage à LED et le support à lentilles conformément aux indications sur la figure, et soulevez avec précaution le support à lentilles en faisant effet de levier. Retirez ensuite le support à lentilles à la main.

⚠ ATTENTION

Attention – Risque de détérioration de la carte à LED !

La carte à LED et les LED qui y sont installées sont sensibles aux contraintes mécaniques et aux décharges électrostatiques.

Éviter tout contact avec les composants de la carte.

3. Mettre en place le support à lentilles neuf (pos. 3). À cet effet, insérer le support à lentilles dans l'unité d'éclairage à LED, puis appuyer tout autour jusqu'à ce que tous les ergots s'enclenchent de manière audible.

7.4 Dépannage

Panne	Cause possible	Remarque
Toutes les fumées ne sont pas captées	La vanne papillon de la hotte d'aspiration est fermée	Ouvrir la vanne papillon
	Présence de courants d'air	Éliminer le courant d'air
	Distance trop importante par rapport au point de soudage	Rapprocher la hotte d'aspiration du point de soudage
	Passage de l'air obstrué	Contrôler le passage de l'air
Hotte d'aspiration sans fonction	Absence d'alimentation électrique	Demander à un électricien qualifié de contrôler l'alimentation électrique
	Appareil d'aspiration pas allumé	Allumer l'appareil d'aspiration

Tabl. 14 : dépannage

Code clignotant (rouge)	Cause possible	Remarque
1 fois par seconde	Erreur alimentation électrique	Erreur de câblage, câble défectueux – demander à un électricien qualifié de procéder à un contrôle
2 fois par seconde	Température ambiante trop élevée.	Aérer le poste de travail, veiller à un refroidissement suffisant.
3 fois par seconde	Charge trop élevée commutée Court-circuit, carte de commande défectueuse	Débrancher le produit pendant 30 secondes de la tension secteur, Remplacer la carte de commande, demander à un électricien qualifié de la contrôler

4 fois par seconde	Erreur du composant de la carte de commande	Débrancher le produit pendant 30 secondes de la tension secteur, Remplacer la carte de commande, demander à un électricien qualifié de procéder à un contrôle
--------------------	---	---

Tabl. 15 : dépannage – codes clignotants

REMARQUE

Si la panne ne peut pas être éliminée par le client, contacter le service après-vente du fabricant.

8 Mise au rebut

▲ AVERTISSEMENT

Le contact de la peau avec des fumées de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Les travaux de démontage sur le produit sont strictement réservés au personnel spécialisé dûment formé et autorisé en respectant les consignes de sécurité et les consignes de prévention des accidents en vigueur ! D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Afin d'éviter tout contact et toute inhalation de particules de poussière, employez des vêtements de protection, des gants et un système de protection respiratoire à soufflerie !

Pendant les travaux de démontage, éviter toute libération de particules de poussière dangereuse afin de ne pas nuire à la santé des personnes à proximité.

▲ ATTENTION

Pendant tous les travaux sur et avec le produit, respecter les obligations légales en vue de la réduction des déchets et du recyclage et de la mise au rebut conformes.

8.1 Plastiques

Les plastiques éventuellement utilisés doivent être triés autant que possible. Les plastiques doivent être éliminés en respectant la législation.

8.2 Métaux

Les métaux éventuellement utilisés doivent être triés et mis au rebut. L'élimination doit être confiée à une entreprise autorisée.

8.3 Éléments filtrants

Les éléments filtrants éventuellement employés doivent être mis au rebut conformément aux directives légales.

9 Pièce jointe

9.1 Déclaration d'incorporation UE

Désignation : Produit rapporté
 Série : The Hood / The Hood Pro
 Type : 79105, 79106 (le cas échéant, références divergentes si autre variante du produit)
 ID machine : (Numéro de série) voir plaque signalétique sur le produit
 Le produit a été développé, construit et fabriqué sous forme de quasi-machine conformément aux directives CE 2006/42/CE - Directive Machines

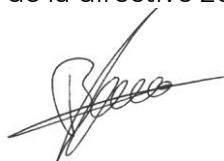
Entreprise : Sous la seule responsabilité de KEMPER GmbH
 Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden
 La mise en service de la quasi-machine est uniquement autorisée après avoir constaté que la machine dans laquelle la quasi-machine doit être installée est conforme à la directive Machines 2006/42/CE.

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :
 EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines – Principes généraux de conception
 EN 60204-1:2018 Sécurité des machines – Équipement électrique
 EN ISO 13849-1:2023 Sécurité des machines – Systèmes de commande
 EN IEC 61000-6-1:2019 Compatibilité électromagnétique (CEM)
 EN IEC 61000-6-4:2019 Compatibilité électromagnétique – Norme sur l'émission pour les environnements industriels
 EN 60598-1+A:2021 Luminaires : exigences générales et essais

Une liste complète des normes, directives et spécifications appliquées est disponible auprès du fabricant. Le mode d'emploi du produit est disponible.

Mandataire :
 Kemper GmbH, Von-Siemens-Str. 20, 48691 Vreden, Allemagne
 La personne indiquée ci-dessus est autorisée à constituer le dossier technique conformément à l'annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Vreden, 10.04.2026



Directeur général

Lieu, date

B. Kemper

Informations à propos du signataire

9.2 UKCA Declaration of Installation

Designation: Installation products
 Series: The Hood / The Hood Pro
 Type: **79105, 79106** (possibly different article numbers for other product variants)
 Machine ID: (Serial number) see type plate on product
 This product is developed, designed and manufactured in accordance with the UKCA directives
 Supply of Machinery (safety) Regulations 2008

Company: At the sole responsibility of
KEMPER GmbH
 Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

The following designated standards and technical specifications have been applied:

BS EN ISO 12100:2010 Safety of machinery - General principles for design
 BS EN 60204-1:2018 Safety of machinery - Electrical equipment of machines
 BS EN ISO 13849-1:2023 Safety of machinery - Safety-related parts of control systems
 BS EN IEC 61000-6-1:2019 Electromagnetic compatibility (EMC)
 BS EN IEC 61000-6-4:2019 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-4: Generic standards - Emission standard for industrial environments
 BS EN 60598-1+A:2021 Luminaires - General requirements and tests

A complete list of standards, directives and specifications applied is available from the manufacturer. The operating manual belonging to the product is available.
 Additional information:

UK Authorised Representative:
 United Kingdom KEMPER (U.K.) Ltd.
 Venture Court, 2 Debdale Road, Wellingborough, Northamptonshire NN8 5AA
 The above-mentioned person is authorized to compile the technical documentation in Schedule 2 of the Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008.

Vreden, 10.04.2026
 Place, date

B. Kemper

CEO
 Identification of the signatory

9.3 Caractéristiques techniques

Désignation	Avec éclairage	Sans éclairage
Type	79105	79106
Champ d'aspiration conforme à la norme	DIN EN ISO 21904-1	
Puissance d'aspiration Q (débit volumétrique minimal selon DIN EN 21904) m³/h [CFM]	640 [377]	
Température ambiante admissible (fonctionnement) °C [°F]	+5 à +40 [+41 à +104]	
Dimensions du produit de base l x h x p	voir fiche dimensionnelle	
Angle de rotation °	360	
Poids du produit de base kg [lbs]	2,14 [4,72]	2,07 [4,56]
Matériau du boîtier	Polypropylène	
Tension d'alimentation V AC	24 V AC	--
Couleur de la lumière K	5000	--
Flux lumineux lm	500	--
Largeur d'éclairage (à une hauteur de 400 mm [15.7 in] et une intensité lumineuse de 100-25 %) mm [in]	510 x 445 [20.1 x 17.5]	--

Tabl. 16 : caractéristiques techniques

9.4 Pièces de rechange

N° courant	Désignation	N° d'art.
1	Jeu de câbles 5,0 m	3605552
2	Jeu de câbles 10,0 m	3605553
3	Jeu de câbles 15,0 m	3605554
4	Chape	1350352
5	Jeu de couronne rotative avec chape et vis	7960419
6	Jeu d'anneaux en caoutchouc pour la protection du collier de serrage (10 pc.)	1060290
7	Jeu de protection des arêtes	1400072
8	Jeu de supports à lentilles (5 pc.)	1990035
9	Collier de serrage	1990036

Tabl. 17 : pièces de rechange

9.5 Accessoires

N° courant	Désignation	N° d'art.
1	Jeu de vanne papillon	791030002
2	Jeu de grille de protection (noir)	1272520
3	Unité d'éclairage à LED – kit d'équipement en deuxième monte	1990056

Tabl. 18 : accessoires

9.6 Fiche dimensionnelle

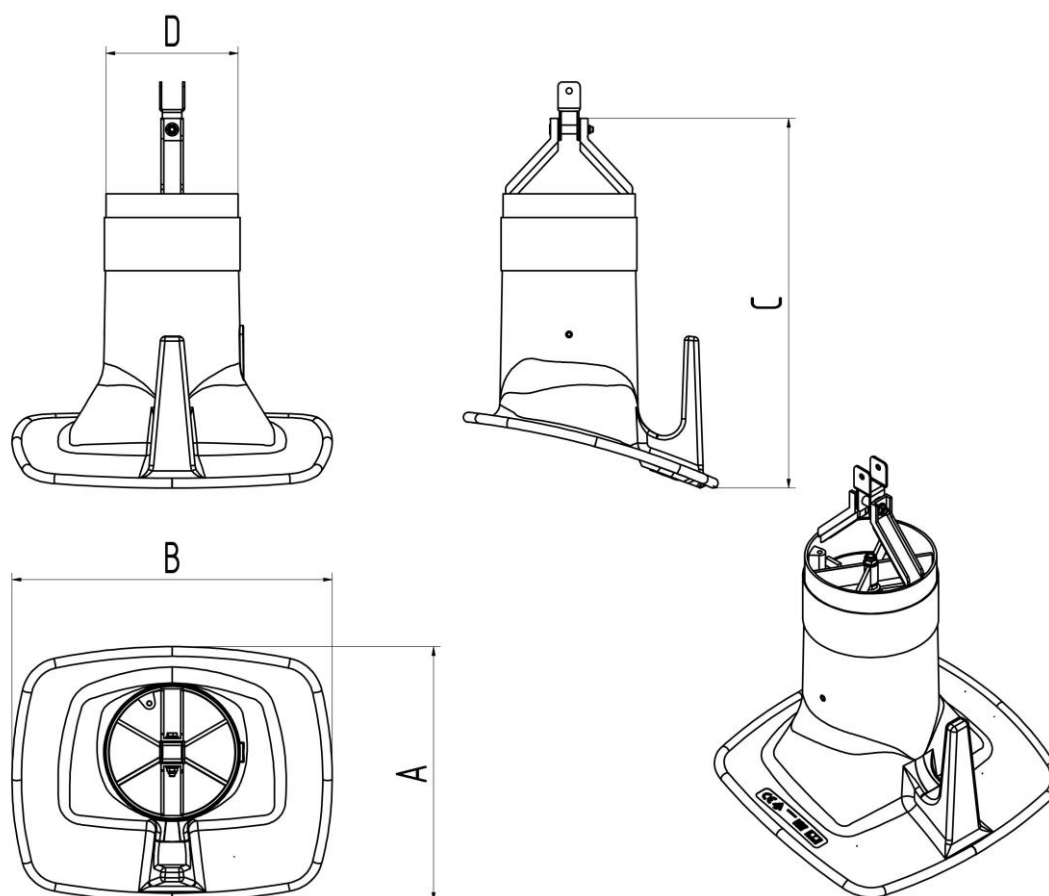


Fig. 16 : Fiche dimensionnelle

Symbole	Dimensions mm [in]	Symbole	Dimensions mm [in]
A	287 [11.3]	C	417 [16.4]
B	316 [14.2]	D	150 [5.9]

Tabl. 19 : fiche dimensionnelle

Deutschland (HQ)**KEMPER GmbH**

Von-Siemens-Str. 20
D-48691 Vreden
Tel. +49 2564 68-0
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

United Kingdom**KEMPER (U.K.) Ltd.**

Venture Court
2 Debdale Road
Wellingborough
Northamptonshire NN8 5AA
Tel. +44 1327 872 909
Fax +44 1327 872 181
mail@kemper.co.uk
www.kemper.co.uk

France**KEMPER sàrl**

7 Avenue de l'Europe
F-67300 Schiltigheim
Si vous appelez de France
Tél. +33 800 91 18 32
Fax +33 800 91 90 89
De Belgique ou de l'étranger
Tél. +49 2564 68-135
Fax +49 2564 68-40135
mail@kemper.fr
www.kemper.fr

China**KEMPER China**

Floor 2, Building 6
No. 500 Huapu Road
Shanghai 201799
P.R. of China
Tel. +86 (21) 5924-0978
Fax +86 1852-1069-401
info@kemper-china.com.cn
www.kemper.cn.com

Ceská Republika**KEMPER spol. s r.o.**

Pyšelská 393
CZ-257 21 Porčí nad Sázavou
Tel. +420 317 798-000
Fax +420 317 798-888
mail@kemper.cz
www.kemper.cz

United States**KEMPER Fume****Extraction Systems LLC**

31465 Stephenson Hwy
Madison Heights
MI, 48071 USA
ph+1 (312) 815 5656
info@kemper-na.com
kemper-na.com

Canada**KEMPER Fume****Extraction Systems**

1-2, 1249 Seagrave Road
Woodstock, ON, N4T 0A8,
Canada
ph+1 (312) 815 5656
info@kemper-na.com
kemper-na.com

Nederland**KEMPER B.V.**

Demmersweg 92
Begane grond
7556 BN Hengelo
Tel. +49 2564 68-137
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

España**KEMPER IBÉRICA, S.L.**

Avda Diagonal, 421 3º
E-08008 Barcelona
Tel. +34 902 109-454
Fax +34 902 109-456
mail@kemper.es
www.kemper.es

India**KEMPER India**

55, Ground Floor, MP Mall
MP Block, Pitam Pura
New Delhi -110034
Tel. +91.11.42651472
mail@kemper-india.com
www.kemper-india.com

Polska**Kemper Sp. z o.o.**

ul. Grzybowska 87
00-844 Warszawa
Tel. +48 22 5310 681
Faks +48 22 5310 682
info@kemper.pl
www.kemper.pl

